

**Relevé de conclusions de la séance
5 décembre 2005**

Co-Présidents: Rémy LANDAIS ; Caroline ROBUCHON PAIN

Elu : Marc THEBAULT

Membres : Noëlle AIRAULT ; Cyril CAFFIAUX ; Solange CHARLOT ; Marie- Noëlle DEHAY ; Jean DELRIEU ; Liliane DUBIN ; Patricia FUSTER ; Robert GRAY ; Dominique GRUGET ; Alain HENRION ; Nicole IZORE HOUCHE ; Véronique LABRECHE ; Pascal LEFEVRE ; Annie LEQUILBEC ; Jean-Pierre MERIGEAUD ; Alain METAYER ; Rose Marie NIETO ; David OLIVIER ; Jean Pierre OLIVIER ; René PAPET ; Monique PETORIN ; Bernard POLY ; Yannick PRUNIER ; Florent SIMONNET ; Claude STEPHAN ; Gérard VAILLANT.

Service Vie Participative : Laurence FAUCON; Delphine LEBON ; Anne-Cécile RESCOURIO,

Excusé(e)s : Françoise BILLY ; Madeleine CHAIGNEAU ; Claude ALBERGE ; David BRUNETEAU ; Christian MARTIN ; Gilles DECOMBES ; Jean-Claude HUE

Intervenants :

Michel GENDREAU, Adjoint au Maire chargé de la voirie ; Mathieu JONCHERAY, Responsable du projet Place de la Brèche ; Bruno FOUCHEREAU , Chargé de la communication des Grands Projets ; Marc LAMBERT, Directeur de la Régie des Eaux ; Gérard NEBAS, Adjoint au Maire chargé de la tranquillité publique et de la réglementation, Jean Louis BUSSONNAIS, Directeur de la réglementation, de la prévention, de la médiation et de l'organisation de la sécurité, Michel GOURJAULT, chef du service Organisation de la sécurité ; Yves MORISSEAU, Président de l'APAS (Association Prévention, Assistance et Sécurisation), André BOUHIER, Directeur de l'APAS, Madame DEMESTRE de la communauté des gens du voyage.

1/ Validation des compte-rendus des 2 dernières séances

Pascal LEFEVRE demande à être inscrit dans la commission contournement Nord.

↳ Les nouveaux compte-rendus diffusés dans les dossiers du conseil tiennent déjà compte de la remarque dans la mesure où il s'agissait d'un oubli.

Les compte-rendus sont validés à l'unanimité.

2/ Point sur les restrictions d'eau par Marc LAMBERT, Directeur de la régie des eaux

Le dernier arrêté ainsi qu'un document indiquant l'origine des approvisionnements en eau début décembre, l'état des ressources et l'état de la consommation, ont été transmis aux membres du conseil.

Aujourd'hui, la ville est toujours en situation critique et toujours au niveau d'alerte 2 (l'alerte 1 étant déclenchée lorsque le puit du Vivier est descendu à -1)

De gros efforts d'économie d'eau ont déjà été réalisés grâce à la mobilisation des citoyens et des irrigants (50 % d'économie réalisés au travers du respect des arrêtés préfectoraux) mais cela reste insuffisant, il faut donc maintenir le niveau de vigilance.

La Ville de Niort quant à elle poursuit ses efforts :

↳ d'une part dans la détection des fuites: une récupération réalisée de 5% en 1 année ainsi que la remise en état des conduites avant tous travaux de voirie.

↳ le service des espaces verts veille à travailler des essences peu ou pas consommatrices.

L' arrêté de limitation des usages en eau en vigueur est reconduit. La situation reste très préoccupante pour l'année 2006.

3/ Point sur les travaux Place de la Brèche, par Mathieu JONCHERAY, chef de projet place de la Brèche, et Bruno FOUCHEREAU

Présentation du projet par la projection d'un film.

Phasage des différents travaux :

- de novembre 2005 à janvier 2006 : 1^{ère} phase d'aménagement : Les travaux sont peu importants mais nécessaires et exigent l'interruption de la circulation sur la moitié de l'avenue de la République. Ces travaux concernent la dépose du mobilier urbain , forage dirigé sous la responsabilité de GDF, mise aux normes de l'assainissement et intervention du service des eaux. Ouverture de l'esplanade et des terrasses avant l'été 2006.
- **D'avril 2006 à fin 2007** : Début de la 2^{ème} phase sur le haut de la place : construction du multiplexe, du centre d'animations et d'initiatives.
- **Premier trimestre 2008** : début de la 3^{ème} phase qui concerne la construction du parking souterrain.

Remarques du conseil :

- Bien veiller à l'accessibilité aux entrées du parkings (hauteur des entrées)
- Veiller à ce que les réalisations correspondent bien aux propositions.
- Que deviendront les statues actuellement situées sur le haut de la place ?
↳ celles ci seront nettoyées et ré-installées sur la future place.

4/ Aire d'accueil des gens du voyage de la Mineraie

Intervenants : Gérard NEBAS, Adjoint au Maire chargé de la tranquillité publique et de la réglementation, Jean Louis BUSSONNAIS, Directeur de la réglementation, de la prévention, de la médiation et de l'organisation de la sécurité, Michel GOURJAULT, chef du service Organisation de la sécurité ; Yves MORISSEAU, Président de l'APAS (Association Prévention, Assistance et Sécurisation), André BOUHIER, Directeur de l'APAS, Madame DEMESTRE de la communauté des gens du voyage.

Sur un projet d'une telle importance, la concertation auprès des membres du conseil de quartier et des habitants est nécessaire, elle permet d'éclairer les élus du conseil municipal qui prendront la décision.

2 aires d'accueil sont situées sur la commune de Niort : l'une à Noron et l'autre à la Mineraie. La Communauté d'Agglomération de Niort, qui gère les aires, prévoit l'installation d'aires à taille réduite sur l'ensemble de son territoire afin d'éviter les rassemblements massifs (des projets sur Echiré, Chauray, Vouillé ; Aiffres, le Marais sont en cours d'étude).

1) Problématique :

L'aire de la Mineraie ouverte en septembre 1996, compte à ce jour 20 emplacements, occupés environ 8 mois par an.

Chaque emplacement accueille une famille et peut comporter 2 à 3 caravanes.

Aujourd'hui cette aire d'accueil nécessite d'être rénovée car les équipements sont désormais inadaptés (sanitaires). De plus le terrain subit des problèmes d'écoulement des eaux de pluies (inondation du terrain)

La CAN en collaboration avec la Ville de Niort s'interroge donc sur l'opportunité de réaliser ces investissements sur l'aire actuelle ou sur l'éventualité d'un déplacement.

- a) rénovation de l'aire de la Mineraie : il s'agit de changer le système d'écoulement des eaux pluviales, d'installer un bloc sanitaire commun à 2 emplacements, sans possibilité d'installation d'aire de jeux réservée.
- b) éventualité d'un déplacement de l'aire : travaux d'assainissement, aménagement de blocs sanitaires avec possibilité –puisque le terrain est relativement vaste- d'installer une aire de jeux.

Ces 2 possibilités sont présentées par Gérard NEBAS, qui invite les membres du conseil ainsi que le public à donner son avis.

Réactions/ Suggestions

↳ Les riverains du site de la Mineraie souhaitent que l'aire soit déplacée : en effet ceux ci s'étaient déjà montrés hostiles au projet lors de l'implantation de l'aire et considèrent aujourd'hui que la cohabitation est difficile.

- l'installation de blocs sanitaires individualisés nécessite un terrain plus spacieux.
- Cette éventualité ne résout pas les problèmes de cohabitation qui existe entre les gens du voyage et les utilisateurs de la plaine de jeux. Aujourd'hui les 2 terrains ne sont séparés que par un grillage et les footballeurs sont régulièrement importunés (ballons confisqués, crevés, jet de pierres...) comme en témoigne le responsable du centre de formation des chamois, malgré plusieurs tentatives de médiation.
- Le coût d'une mise en conformité est très élevé
- Nécessité d'un endroit plus grand pour que les enfants disposent d'un espace de jeux

↳ Le terrain doit être situé non loin du terrain actuel afin de préserver la scolarisation des enfants dans les mêmes écoles.

L'éventualité d'un déplacement semble plus appropriée au regard des professionnels qui travaillent quotidiennement avec les gens du voyage, et pour les gens du voyage eux mêmes. En revanche, cette solution présente un surcoût significatif.

Un terrain est susceptible de correspondre à ces critères non loin de la CAF :

- le terrain proposé est jugé inadapté par plusieurs personnes
- proposition d'un terrain éloigné des habitations.
- les propriétaires de la maison voisine ne sont pas favorables au projet
- pourquoi déplacer une aire déjà existante qui va forcément susciter de nouveaux mécontents ?
- Tant que les gens du voyage ne seront pas considérés et reconnus à part entière dans notre société des problèmes d'intégration subsisteront.

Conclusion

Gérard NEBAS s'engage à revenir devant le conseil de quartier pour exposer les suites données à ce dossier.

Un membre propose d'intégrer des personnes appartenant à la communauté des gens du voyage dans le conseil de quartier

Rémy LANDAIS soumettra cette proposition aux membres de la commission citoyenneté.

5/ Compte rendu des commissions :

Compte-tenu de l'heure déjà avancée, les co-présidents proposent de reporter ce point à la séance suivante.

a) Fiches de proximité établies :

- Rue du Chant des Oiseaux : réfection de la clôture du bassin d'orage
- rue du Maréchal Leclerc : demande de réfection des trottoirs entre la rue de Cholette et le Fief Morin, et de la rue des Brizeaux jusqu'au Fief Gateau
- Rue du maréchal Leclerc : amélioration de l'éclairage public au niveau du 260
- Rue René Char : demande d'installation d'un STOP
- rue d'Antes : demande d'installation de coussins berlinois au niveau des usines AOCM
- rue Georges Brassens : demande de mise en sens unique.
- Rue Amédée Bollée : demande de réfection des trottoirs

b) proposition de financement

l'école maternelle des Brizeaux demande le financement de 15 lits gain de place. Le coût est évalué à 6 000 euros, qui peuvent être imputés au budget 2005 du conseil de quartier.

- contre : 0
- abstention : 1

6/ Présentation de la programmation des travaux 2006, de la Direction des Espaces Publics.

↪ une réunion spécifique sur la rue de Cholette sera programmée dans le cadre des réunions du conseil

↪ des travaux sont programmés dans la rue Louise Michel mais qu'en est-il de l'éclairage ?

7/ Calendrier des conseils 2006

- Lundi 6 février à 20 h 30 à la Maison de quartier de Cholette (anciennement MCC)
- Jeudi 13 avril à 20 h 30 à la Maison de quartier de Cholette (anciennement MCPT Nord)
- Mardi 13 juin à 20 h 30 au Centre de loisirs des Brizeaux

8/ Informations et questions diverses

- Un membre signale quelques erreurs de dénomination dans le listing des rues remis dans les dossiers
- Une réunion d'informations concernant les travaux d'implantation du Conseil Général est programmée le 13 décembre 2005 au conseil général

L'ordre du jour étant puisé la séance est levée à 23 h 15

-